

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017



Nexans apporte de l'énergie à la Vie

Nexans
BRINGS ENERGY TO LIFE





Sommaire

Rapport d'activité semestriel 2017

Faits marquants du premier semestre	2
Activité du Groupe au premier semestre	2
Facteurs de risque et principales incertitudes	7
Transactions avec les parties liées	7

États financiers consolidés résumés 8

Compte de résultat consolidé	10
État du résultat global consolidé	11
État de la situation financière consolidée	12
Variation des capitaux propres consolidés	14
Tableau des flux de trésorerie	16

Notes annexes 17

Rapport des Commissaires aux Comptes 32

Attestation de la personne physique responsable ... 34

Rapport d'activité semestriel 2017

A nighttime photograph of a city skyline, likely Ho Chi Minh City, featuring a prominent skyscraper with a circular observation deck and a river with light trails from traffic. The scene is illuminated by city lights and the blue tones of twilight.

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2017. Il est établi sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2017.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, fait partie de l'indice SBF 120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 30 juin 2017 était la suivante :

- investisseurs institutionnels : 86,19% dont environ 29,05 % pour les sociétés du Groupe Quiñenco (Invexans et Tech Pack, Chili) et 7,75 % pour Bpifrance Participations (France),
- actionnaires individuels et salariés : 8,37%,
- actionnaires non identifiés : 5,44%.

Ce rapport semestriel d'activité doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2017 et le Document de référence de Nexans pour l'exercice 2016 déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2017 sous le numéro D.17-0186.



1. Faits marquants du premier semestre	2	3. Facteurs de risque et principales incertitudes	7
2. Activité du Groupe au premier semestre	2	4. Transactions avec les parties liées	7
2.1. Synthèse	2		
2.2. Analyse par métier	3		
2.3. Autres éléments des comptes consolidés	5		
2.3.1. Effet Stock Outil	5		
2.3.2. Restructurations	5		
2.3.3. Autres produits et charges opérationnels	5		
2.3.4. Résultat financier	5		
2.3.5. Impôts	5		
2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période	5		
2.3.7. Bilan	6		

1. Faits marquants du premier semestre

ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 200 MILLIONS D'EUROS À ÉCHÉANCE DU 5 AVRIL 2024

Nexans a réalisé un emprunt obligataire d'un montant de 200 millions d'euros. Cette émission à taux fixe d'une durée de 7 ans (échéance 5 avril 2024), est assortie d'un coupon annuel de 2,75%. Le rendement à échéance de l'émission est de 2,75%. Le prix d'émission est de 100% du pair.

Nexans a pu réaliser cette émission dans de bonnes conditions auprès d'environ 160 investisseurs institutionnels internationaux. HSBC et Société Générale sont intervenus en qualité de coordinateurs globaux et de teneurs de livre pour l'émission. BNP Paribas et Banco Santander sont intervenus en qualité de teneurs de livre.

L'obligation est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris depuis le 5 avril 2017.

2. Activité du Groupe au premier semestre

2.1. SYNTHÈSE

Le **chiffre d'affaires** du Groupe pour le premier semestre 2017 s'élève à 3 206 millions d'euros, contre 2 951 millions d'euros au premier semestre 2016. À cours de métaux constants⁽¹⁾ le chiffre d'affaires s'élève à 2 336 millions d'euros, soit une croissance organique de +2,4%. Hors les activités «*Oil and Gas*» en recul de 32%, la croissance des autres activités ressort à +4,6%.

L'ensemble des initiatives stratégiques ont contribué à la marge opérationnelle à hauteur de 43 millions d'euros au premier semestre, compensant un effet de ciseau des coûts et des prix de 44 millions d'euros.

Ainsi la **Marge Opérationnelle** s'établit à 140 millions d'euros soit 6 % des ventes à cours des métaux constants, un niveau comparable à celui de la même période de 2016 (135 millions d'euros ou 5,9 % au premier semestre 2016).

■ Les actions sur **Frais Fixes** ont contribué à hauteur de 15 millions d'euros avant inflation, s'ajoutant aux 84 millions d'euros de réductions déjà dégagés au titre de 2015 et 2016. Cette évolution reflète principalement l'amélioration de productivité dans les métiers de haute tension sous-marine et les réductions de coûts fixes en Europe.

■ L'impact net des économies de **Coûts Variables** sur la marge opérationnelle ressort à 12 millions d'euros contre 25 millions d'euros au premier semestre 2016. Le programme de réduction des coûts d'achat et de renforcement des plans d'efficacité industrielle s'est poursuivi. Il est toutefois partiellement atténué par des hausses de prix sur les matières chimiques et plastiques, qui tendent à être intégrées dans les prix de vente mais parfois avec délai.

■ Les actions de «**Market leadership**» ont permis une amélioration de 16 millions d'euros de la performance opérationnelle. Les principales contributions positives des activités sous-marines, des métiers de télécom et des segments industriels hors «*Oil and Gas*» (environ 43 millions d'euros au total) voient leur impact net minoré par la contraction des activités «*Oil and Gas*» (-13 millions d'euros) et un effet de base défavorable d'environ 17 millions d'euros par rapport à un premier semestre 2016 marqué par une demande élevée des *Utilities* en Europe et des prix favorables sur les marchés du LAN en Amérique du Nord.

Au total, la contribution négative de l'effet ciseau de coûts et de prix (-44 millions d'euros au premier semestre 2017 contre -29 millions d'euros au premier semestre 2016) et celle particulièrement positive au premier semestre 2016 des métiers LAN et opérateurs d'énergie créent une base de comparaison défavorable au premier semestre 2017. En corollaire, le Groupe

(1) Pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité, Nexans établit également son chiffre d'affaires à cours du cuivre et de l'aluminium constants.

s'attend à un effet inverse au second semestre de cette année, avec une marge opérationnelle qui devrait excéder le niveau de 107 millions d'euros réalisé au second semestre 2016.

L'**EBITDA** s'élève à 211 millions d'euros contre 203 millions, soit un niveau stable de 9,0% sur ventes à coût des métaux standard contre 8,9% au premier semestre de 2016. Sur 12 mois glissants le niveau d'EBITDA ressort à 383 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel** s'établit à 162 millions d'euros pour les six premiers mois de 2017 contre 90 millions d'euros au premier semestre 2016. Il reflète un effet stock outil positif de 40 millions d'euros (contre un effet négatif de 25 millions d'euros au premier semestre 2016) et des coûts de restructurations de 20 millions d'euros (contre 13 millions d'euros).

La **charge financière** s'établit à 36 millions d'euros (contre 44 millions au premier semestre 2016).

Le **résultat net** de la période s'élève à 92 millions d'euros, en hausse de 63 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016. Il correspond à un **résultat avant impôt** de 126 millions d'euros (contre 46 millions au premier semestre 2016) en hausse de 80 millions d'euros, dont 65 millions d'euros reflètent la variation des effets Stock Outil. La **charge fiscale** s'élève à 34 millions d'euros (contre 17 millions d'euros).

La **dette nette consolidée** s'établit à 423 millions d'euros au 30 juin 2017, en augmentation de 50 millions d'euros sur 12 mois. Cette détérioration tient pour l'essentiel au paiement de dividendes, au rachat d'actions propres et à la croissance externe (45 millions d'euros).

2.2. ANALYSE PAR MÉTIER

Distributeurs et Installateurs

L'activité Distributeurs et Installateurs présente un chiffre d'affaires de 906 millions d'euros à cours des métaux courants, et 572 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une baisse organique de -3,2% par rapport au premier semestre 2016.

Cette évolution tient essentiellement à un effet de base localisé aux États-Unis et en Chine dans les domaines des câbles LAN. Le premier semestre 2017 corrige cependant la tendance 2016, en progressant de 4% par rapport au second semestre 2016.

Les ventes de **câbles d'énergie** destinés au marché du bâtiment, en retrait organique de -0,4% par rapport au premier semestre 2016, sont en croissance séquentielle de 4,2% par rapport au second semestre 2016. La pression sur les prix est sensible sur toutes les zones.

La bonne orientation de la zone Moyen-Orient / Afrique (croissance organique de 10,1%), particulièrement des marchés libanais et turc, compense partiellement la faiblesse des volumes qui affecte les autres zones.

L'activité en Europe est stable en volumes (-0,9% par rapport au premier semestre 2016) dans un contexte d'érosion des prix de vente. La préparation industrielle liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle directive européenne dite CPR (Règlement sur les Produits de Construction) au 1^{er} juillet 2017 entraîne des surcoûts temporaires.

En Amérique du Nord (-2,7%), la baisse des volumes amorcée en 2016 s'est stabilisée au Canada mais la pression sur les prix s'accroît dans les bâtiments résidentiels. Les développements aux États-Unis ne compensent pas ces effets.

En Amérique du Sud, les catastrophes naturelles du premier trimestre au Pérou et au Chili ainsi que les incertitudes politiques au Brésil pèsent sur l'activité (-9,4%).

Dans la zone Asie Pacifique (-1,6%), la concurrence s'intensifie en Australie mais les ventes progressent en Corée du Sud.

Les ventes de **câbles et systèmes LAN** qui avaient connu un premier semestre particulièrement favorable en 2016 s'inscrivent en réduction organique de -11,4%, incluant des effets de volume et de prix.

Le Groupe a lancé son initiative « NDS » (offres globales pour data centers) et en attend un retour en termes de ventes dès le second semestre.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre une baisse de la marge opérationnelle pour l'activité Distributeurs et Installateurs qui s'établit à 29 millions d'euros contre 52 millions d'euros au premier semestre 2016 et 26 millions d'euros au deuxième semestre 2016. Cette détérioration s'explique par la référence à un niveau d'activité atypique des câbles LAN au premier semestre 2016 (effet de base) et par une reprise encore progressive sur le marché des câbles d'énergie pour le bâtiment en Europe.

Industrie

Le chiffre d'affaires de l'activité Industrie s'élève à 691 millions d'euros à cours des métaux courants, et 587 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une décroissance organique de -0,7% par rapport au premier semestre 2016.

L'activité de harnais automobiles demeure bien orientée avec une croissance à +2,5% tirée par les marchés européens et chinois mais avec une légère érosion des marges liée à une réorganisation industrielle en cours.

Le Groupe envisage l'arrêt de l'activité de harnais destinés aux marchés de véhicules de chantiers au troisième trimestre 2017.

Les activités liées aux marchés « *Oil and Gas* » s'inscrivent en recul organique de -39,9%. La croissance d'AmerCable (+5,5% d'une année sur l'autre et +10,4% par rapport au deuxième semestre 2016) ne compense pas la contraction des marchés de chantiers navals asiatiques, impactant la rentabilité malgré la restructuration opérée en Corée du Sud.

Les segments éolien, aéronautique, médical et robotique enregistrent une croissance à deux chiffres depuis plus d'un an tirant parti de débouchés porteurs traduits en solides carnets de commandes. Les ventes en Chine bénéficient de l'accélération de la demande de câbles pour trains.

En dépit de la croissance étale de l'activité (-0,7% du fait d'un mix moins favorable des harnais et de la baisse des ventes en Chine et Corée du Sud), la marge opérationnelle de l'activité Industrie s'établit à 33 millions d'euros. Cette performance est comparable à celle du premier semestre 2016 mais supérieure au second semestre 2016 (25 millions d'euros). Le taux de marge sur ventes à cours des métaux constants demeure stable à 5,7% au cours des premiers semestres 2016 et 2017 – la baisse des marges sur les chantiers navals étant compensée par les dynamiques positives des autres segments.

Transmission, Distribution et Opérateurs

Les ventes de l'activité Transmission, Distribution et Opérateurs atteignent 1 198 millions d'euros à cours des métaux courants et 1 027 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une croissance organique de 8,7% par rapport au premier semestre 2016. Cette évolution masque une forte disparité entre les métiers de projets (21% du chiffre d'affaires du Groupe) et Opérateurs, d'une part, et de Distribution d'autre part.

Distribution

Les opérateurs d'énergie ont maintenu la tendance observée au second semestre 2016 d'un niveau de dépenses globalement bas. Cette orientation est marquée dans l'ensemble des zones géographiques à l'exception de l'Asie Pacifique (+10,5%) et de l'Amérique du Nord (+20,8%). La croissance organique globale ressort ainsi à -9,7%. Après une fin d'année qui semble avoir marqué un point bas, le taux de croissance organique séquentiel est de +1,5% comparé au second semestre 2016.

En Europe (-17,7%), après une fin d'année très dégradée et des retraits en volumes importants en France, Allemagne, Grèce et Italie, l'activité a progressivement repris au cours de 2017 (croissance organique séquentielle semestrielle de +6,7%). Les carnets de commandes actuels laissent présager une augmentation des volumes au cours du second semestre de cette année.

La zone Amérique du Sud est toujours impactée (-27,5%) par l'absence de contrats lignes aériennes au Brésil et par les catastrophes naturelles survenues au Pérou et au Chili. Le Groupe s'attend à une amélioration au cours du troisième trimestre.

De même en zone Moyen-Orient / Afrique, l'activité est en recul de -19,7% principalement au Maroc du fait d'une baisse des ventes export et d'une demande ralentie pour les transformateurs de puissance.

Opérateurs

Les ventes de l'activité Opérateurs sont en croissance organique de 12,5% en base annuelle, poursuivant la dynamique favorable entamée au premier semestre 2016. Cette tendance concerne toutes les zones, avec des contrastes par pays et contribue à l'amélioration de la marge opérationnelle du métier Opérateurs en 2017.

En Europe (+9,3% d'une année sur l'autre), la demande en France et en Belgique est forte tant pour les câbles à fibre optique que pour les accessoires télécom. Le marché suisse montre des signes de reprise alors que celui des pays nordiques (Norvège et Danemark) s'est ralenti.

Dans les autres zones, où les activités télécom sont plus modestes, la demande est soutenue avec des croissances à 2 chiffres.

Haute tension terrestre

Le redressement entamé au premier semestre 2016 se poursuit et la croissance organique atteint +16,1%.

Haute tension sous-marine

Le chiffre d'affaires de l'activité de haute tension sous-marine présente une croissance organique de 38,8% par rapport au premier semestre 2016, incluant les câbles ombilicaux impactés par la baisse des investissements « *Oil and Gas* ». Cette évolution est tirée par la production et la livraison des contrats tels que Nordlink, Beatrice, Maritime Link ou encore Monita, conformément aux prévisions. Cette tendance devrait se poursuivre au deuxième semestre avec la contribution des entrées en production et livraison des commandes de câbles ombilicaux enregistrées au cours du second semestre 2016.

Le Groupe consolide par ailleurs ses moyens de production en s'assurant la pleine propriété sur l'usine de haute tension du Groupe au Japon (NVC).

La marge opérationnelle de l'activité Transmission, Distribution et Opérateurs s'établit à 79 millions d'euros en croissance organique de 27,8% tirée par la forte progression de la haute tension sous-marine et la demande en câbles d'infrastructure de télécommunication.

Les ventes des Autres activités

Les ventes des Autres activités, essentiellement fils de cuivre, affichent un niveau de 149 millions d'euros à cours des métaux constants, en repli organique de -2,5% par rapport au premier semestre 2016.

La marge opérationnelle des Autres activités ressort à -1 million d'euros dans la mesure où les frais centraux non allouables aux métiers sont inscrits sur cette ligne et compensent le profit dégagé par l'activité de fils de cuivre.

2.3. AUTRES ÉLÉMENTS DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.3.1. Effet Stock Outil

Au 30 juin 2017, l'effet Stock Outil représente un produit de 40 millions d'euros contre une charge de 25 millions d'euros au 30 juin 2016. La variation est liée à une forte hausse des cours du cuivre depuis la fin de l'année 2016.

Pour mémoire, la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré dans les états financiers IFRS du Groupe conduit à constater un décalage temporaire entre la valeur comptable du cuivre consommé et la valeur du cuivre réellement affecté à la commande par le biais des couvertures. Ce décalage est accentué par l'existence d'un stock de métal permanent non couvert (appelé « Stock Outil »).

L'impact comptable lié à ce décalage est exclu de la marge opérationnelle et comptabilisé sur la ligne « Effet Stock Outil » du compte de résultat. Au sein de la marge opérationnelle, indicateur de performance clé pour Nexans, les consommations de stocks restent valorisées sur la base de la valeur métal propre à chaque commande, conformément aux principes de gestion du Groupe qui couvre le prix du métal contenu dans le câble vendu au client.

2.3.2. Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 20 millions d'euros au premier semestre 2017, contre 13 millions d'euros au premier semestre 2016 :

- Au 30 juin 2017, la charge de 20 millions d'euros correspond au provisionnement des coûts sociaux, essentiellement en Europe, ainsi qu'aux coûts ne pouvant pas être provisionnés conformément au référentiel IFRS.
- Au 30 juin 2016, la charge de 13 millions d'euros correspondait au provisionnement de coûts sociaux aux États-Unis et en Europe, aux coûts ne pouvant pas être provisionnés conformément au référentiel IFRS, ainsi que d'un produit relatif à la cession d'un droit d'utilisation en Chine.

2.3.3. Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2017, les autres produits et charges opérationnels sont quasi nuls.

Au 30 juin 2016, les autres produits et charges opérationnels représentaient une perte de 10 millions d'euros composée des éléments suivants :

- Une dotation complémentaire d'une provision pour risque relatif au coût potentiel des procédures civiles contre les entités opérationnelles locales sud-coréennes du Groupe Nexans.
- Une moins-value de cession nette de 2 millions d'euros suite essentiellement à la cession sur le premier semestre 2016 de Cabliance Belgium, Cabliance Maroc et Confecta GmbH.

2.3.4. Résultat financier

La charge financière nette totale s'élève à 36 millions d'euros sur le premier semestre 2017 contre 44 millions d'euros en 2016.

Le coût de l'endettement est en légère hausse à 33 millions d'euros à fin juin 2017 versus 30 millions d'euros au 30 juin 2016, en raison notamment du décalage entre l'émission obligataire d'avril 2017 pour 200 millions d'euros et le remboursement de mai 2017 pour 350 millions d'euros.

Les autres charges financières sont en baisse de 11 millions d'euros au premier semestre 2017 par rapport au premier semestre 2016, en raison essentiellement d'un résultat de change plus favorable. Celui-ci représente un gain de 1 million d'euros en juin 2017 alors qu'il s'agissait d'une perte de 6 millions d'euros en juin 2016.

2.3.5. Impôts

En juin 2017, la charge d'impôts s'élève à 34 millions d'euros pour un résultat positif avant impôts et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées de 124 millions d'euros. En juin 2016, la charge d'impôts s'élevait à 17 millions d'euros.

2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période

Le Groupe a dégagé une Capacité d'autofinancement, avant prise en compte du coût de l'endettement financier brut et de l'impôt, positive de 182 millions d'euros sur le premier semestre 2017.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement est due pour l'essentiel à un effet de saisonnalité.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement correspondent à un décaissement de 79 millions d'euros sur le premier semestre 2017, correspondant pour l'essentiel à des investissements corporels.

Les flux de trésorerie liés au financement sont négatifs de 170 millions d'euros et se décomposent principalement en 199 millions d'euros d'émission d'emprunt obligataire long-terme, en 284 millions d'euros de remboursements nets d'emprunts externes, en 52 millions d'euros d'intérêts versés, en 22 millions d'euros de dividendes versés et en 11 millions d'euros de rachat d'actions propres.

Au total et après prise en compte des variations de change, la variation de la trésorerie sur la période est négative de 324 millions d'euros et la trésorerie nette à fin juin 2017 s'établit à 692 millions d'euros (dont 700 millions d'euros de trésorerie active et 8 millions d'euros de découverts et comptes bancaires débiteurs).

2.3.7. Bilan

Au 30 juin 2017, le total Bilan du Groupe s'établit à 5 144 millions d'euros, en baisse de 152 millions d'euros par rapport à un total Bilan de 5 296 millions d'euros au 31 décembre 2016.

La structure de ce bilan évolue de la façon suivante entre ces deux périodes :

- Les actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2017 à 1 776 millions d'euros, contre 1 840 millions d'euros au 31 décembre 2016.
- Le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stocks, fournisseurs et comptes liés aux contrats long terme) est en croissance de 221 millions d'euros entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017.
- La dette nette augmente de 212 millions d'euros passant de 211 millions d'euros à fin d'année dernière à 423 millions d'euros au 30 juin 2017.
- Les provisions pour risques et charges, incluant les provisions pour engagement de retraites et assimilés, baissent de 51 millions d'euros au 30 juin 2017 par rapport au 31 décembre 2016, pour s'établir à 589 millions d'euros. Les variations les plus significatives sont liées aux provisions pour restructurations et aux provisions pour engagement de retraites.
- Les capitaux propres s'élèvent à 1 461 millions d'euros au 30 juin 2017, par rapport à 1 469 millions d'euros au 31 décembre 2016.

3. Facteurs de risque et principales incertitudes

Nexans exerce ses activités dans un contexte de risques et incertitudes tenant d'une part à l'environnement économique et d'autre part aux caractéristiques propres de ses métiers.

Une description détaillée de ces facteurs de risque et incertitudes figure dans le Document de référence 2016 au chapitre 3.1 « Facteurs de risque » (aux pages 70 à 81), et à la Note 15 des comptes semestriels résumés au 30 juin 2017 notamment en rapport avec les enquêtes des autorités de la concurrence.

Nexans considère que les principaux risques identifiés dans le Document de référence 2016 n'ont pas évolué de manière significative.

La matérialisation des risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Nexans peut être exposé à d'autres risques, non identifiés à la date du présent rapport ou qui n'apparaissent pas significatifs en l'état actuel.

Outre les facteurs de risques figurant au chapitre 3.1 et les éléments majeurs d'incertitudes détaillés au chapitre 1.8 « Orientations et perspectives 2017-2018 » du Document de référence 2016, les principales incertitudes pour le second semestre 2017 concernent notamment les sujets suivants :

- La crise politique actuelle entre le Qatar d'un côté et l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, Bahreïn et l'Égypte de l'autre et le blocus terrestre, maritime et aérien du Qatar mis en place par ces pays depuis début juin impactent significativement les approvisionnements en matières premières de la joint-venture locale du Groupe (QICC) et par voie de conséquence l'exécution des contrats en cours de production dans l'usine de QICC; de plus, QICC est titulaire de certains contrats destinés à des pays du Golfe ayant mis le Qatar sous embargo et pour lesquels le Groupe essaye de proposer des solutions à ses clients.

- L'aggravation de la situation politique et économique dans plusieurs pays d'Amérique du Sud et les conséquences des récentes catastrophes naturelles au Pérou et au Chili pourraient entraîner des baisses plus marquées d'activité, une aggravation du risque de crédit dans le sous-continent, ainsi qu'une volatilité accrue des taux de change dommageable à l'activité.

- En Europe, la réalisation du plan d'optimisation de l'implantation industrielle du Groupe à destination des clients *Utilities* (câbles basse et moyenne tension) pourrait temporairement empêcher le Groupe de profiter au maximum des opportunités de marché dans les pays où elles se présentent.

- Toujours en Europe, l'entrée en phase d'application obligatoire au 1^{er} juillet de la CPR, règlement européen sur les produits de construction (*Construction Products Regulation*), applicable notamment aux câbles entrant dans les bâtiments et les tunnels, constitue pour le Groupe une opportunité de différenciation via l'offre de produits à plus haute valeur ajoutée. Néanmoins, le risque existe que le niveau de productivité et plus globalement le niveau de coûts qui pourra être atteint au second semestre sur les nouveaux produits conformes à la CPR soient provisoirement moins favorables que ceux qui prévalaient sur les produits auxquels ils se sont substitués.

- Aux États-Unis, le marché des câbles LAN est un marché de projets, dont la volatilité pourrait impacter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs de croissance.

- Enfin, les deux usines principales de l'activité Câbles Haute Tension du Groupe, Halden en Norvège pour les câbles sous-marins et Charleroi en Belgique pour les câbles terrestres, seront très chargées au second semestre et tout incident significatif dans l'une de ces deux usines pourrait se traduire par des retards dans la réalisation des projets en cours.

4. Transactions avec les parties liées

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence 2016 (Note 29 des comptes consolidés au 31 décembre 2016).

A woman with dark hair tied back, wearing a dark blue long-sleeved cardigan over a patterned shirt and dark blue work pants with a yellow pocket, is focused on her work. She is wearing black gloves and is handling several thin, colorful optical fibers (blue, yellow, orange, purple) that are stretched across the frame. The background is a blurred industrial setting with blue machinery.

États financiers consolidés résumés

Premier semestre 2017



Compte de résultat consolidé	10
État du résultat global consolidé	11
État de la situation financière consolidée	12
Variation des capitaux propres consolidés	14
Tableau des flux de trésorerie consolidés	16

Notes annexes :

1. Principes comptables	18
2. Principaux événements	19
3. Segments opérationnels	20
4. Autres produits et charges opérationnels	22
5. Dépréciations d'actifs nets	22
6. Autres produits et charges financiers	22
7. Impôts sur les bénéfices	23
8. Résultats par action	24
9. Goodwill	24
10. Capitaux propres	25
11. Retraites et engagements assimilés	25
12. Provisions	26
13. Dette financière nette	27
14. Instruments dérivés	29
15. Passifs éventuels, litiges	30
16. Événements postérieurs à la clôture	31

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3	3 206	2 951
Effet du cours des métaux ⁽¹⁾		(870)	(674)
CHIFFRE D'AFFAIRES À PRIX MÉTAL CONSTANT⁽¹⁾	3	2 336	2 277
Coût des ventes		(2 756)	(2 520)
Coût des ventes à prix métal constant ⁽¹⁾		(1 886)	(1 846)
MARGE BRUTE		450	431
Charges administratives et commerciales		(260)	(256)
Frais de R&D		(50)	(40)
MARGE OPÉRATIONNELLE⁽¹⁾	3	140	135
Effet Stock Outil ⁽²⁾		40	(25)
Coûts de restructuration		(20)	(13)
Autres produits et charges opérationnels	4	0	(10)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		2	3
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		162	90
Coût de l'endettement financier (net)		(33)	(30)
Autres produits et charges financiers	6	(3)	(14)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		126	46
Impôts sur les bénéfices	7	(34)	(17)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		92	29
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		92	29
■ dont part du Groupe		91	30
■ dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle		1	(1)
RÉSULTATS NETS PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)	8		
■ résultat de base par action		2,21	0,69
■ résultat dilué par action		1,97	0,68

(1) Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.
 (2) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	92	29
Éléments recyclables	(75)	74
■ Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
■ Différences de conversion	(87)	16
■ Couverture des flux de trésorerie	12	58
Impôts sur éléments recyclables ⁽¹⁾	(4)	(12)
Éléments non recyclables	15	(26)
■ Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	15	(26)
■ Quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global	-	-
Impôts sur éléments non recyclables ⁽¹⁾	(2)	5
Total des autres éléments du résultat global	(66)	41
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	26	70
■ dont part du Groupe	27	70
■ dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle	(1)	0

(1) La Note 7.B présente la décomposition des effets d'impôts sur le résultat global.

État de la situation financière consolidée

ACTIFS

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Goodwill	9	242	254
Autres immobilisations incorporelles		139	146
Immobilisations corporelles		1 121	1 170
Participations dans les entreprises associées		29	30
Impôts différés actifs		174	180
Autres actifs non courants		71	60
ACTIFS NON COURANTS		1 776	1 840
Stocks et en-cours		1 090	926
Montants dus par les clients sur les contrats de construction		243	238
Clients et comptes rattachés		1 089	996
Instruments dérivés courants	14	44	70
Autres actifs courants		202	201
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	700	1 025
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
ACTIFS COURANTS		3 368	3 456
TOTAL DES ACTIFS		5 144	5 296

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Capital, primes, résultat et réserves		1 330	1 253
Autres composantes des capitaux propres		85	159
Capitaux propres - part du Groupe		1 415	1 412
Intérêts ne donnant pas le contrôle		46	57
CAPITAUX PROPRES	10	1 461	1 469
Provisions pour retraite et engagements assimilés	11	410	430
Provisions (non courant)	12 et 15	92	100
Emprunts obligataires convertibles (non courant)	13	-	263
Autres dettes financières (non courant)	13	451	504
Instruments dérivés (non courant)	14	4	10
Impôts différés passifs		98	90
PASSIFS NON COURANTS		1 055	1 397
Provisions (courant)	12 et 15	87	110
Dettes financières (courant)	13	672	469
Dettes sur contrats de construction		162	209
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾		1 331	1 244
Instruments dérivés (courant)	14	39	47
Autres passifs courants		337	351
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
PASSIFS COURANTS		2 628	2 430
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		5 144	5 296

(1) En juin 2017, les dettes fournisseurs du Groupe incluent environ 306 millions d'euros (281 millions d'euros au 31 décembre 2016) liés à des achats de cuivre pour lesquels les délais de paiement peuvent être, dans certains cas, supérieurs à ceux observés habituellement pour ce type d'approvisionnement.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres
1^{ER} JANVIER 2016	42 597 718	43	1 577	-
Résultat net	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-
Composante Capitaux propres OCEANE	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions réservés au personnel :				
■ valeur des services rendus par le personnel ⁽¹⁾	-	-	-	-
■ sommes reçues de l'émission d'actions	70 655	0	3	-
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
30 JUIN 2016	42 668 373	43	1 580	-
1^{ER} JANVIER 2017	43 411 421	43	1 601	-
Résultat net	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-
Programme de rachat d'actions	(224 489)	-	-	(11)
Composante Capitaux propres OCEANE	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions réservés au personnel :				
■ valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-
■ sommes reçues de l'émission d'actions	24 570	0	1	-
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
30 JUIN 2017	43 211 502	43	1 602	(11)

(1) Y compris une charge de 0,7 million d'euros liée au plan Act2016.

Résultat et Réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
(467)	(90)	110	1 173	54	1 227
30	-	-	30	(1)	29
(21)	45	16	40	1	41
9	45	16	70	0	70
-	-	-	-	(1)	(1)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
2	-	-	2	-	2
0	-	-	3	-	3
1	-	(0)	1	(1)	0
-	-	-	-	0	0
(455)	(45)	126	1 249	52	1 301
(392)	(3)	163	1 412	57	1 469
91	-	-	91	1	92
13	9	(86)	(64)	(2)	(66)
104	9	(86)	27	(1)	26
(22)	-	-	(22)	(1)	(23)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	(11)	-	(11)
-	-	-	-	-	-
4	-	-	4	-	4
0	-	-	1	-	1
1	-	2	3	(9)	(6)
1	-	(0)	1	0	1
(304)	6	79	1 415	46	1 461

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
Résultat net consolidé		92	29
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y compris goodwill) ⁽¹⁾		72	67
Coût de l'endettement financier (brut)		35	33
Effet Stock Outil ⁽²⁾		(40)	25
Charge/(produit) d'impôts exigibles et différés		34	17
Plus ou moins-value de cessions d'actifs	4	-	3
Autres retraitements ⁽³⁾		(12)	(38)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS⁽⁴⁾		182	136
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement ⁽⁵⁾		(215)	(229)
Impôts versés		(28)	(19)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		(4)	15
VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS		(247)	(233)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		(65)	(97)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4	5
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(70)	(65)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers à court terme		(7)	(6)
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		(6)	(2)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		-	7
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		(79)	(61)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT		(144)	(158)
Émissions (remboursements) d'emprunts à long et court terme	13	(86)	24
■ dont les produits des emprunts obligataires 2016-2021		-	248
■ dont les produits des emprunts obligataires 2017-2024		199	-
■ dont le remboursement de l'emprunt obligataire convertible OCEANE 2016		-	(213)
■ dont le remboursement de l'emprunt obligataire 2007-2017		(350)	0
Augmentations (réductions) de capital en numéraire ⁽⁶⁾		(10)	3
Intérêts financiers versés		(52)	(53)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		-	1
Dividendes payés		(22)	(0)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		(170)	(25)
Effet net des variations des taux de conversion		(10)	12
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(324)	(171)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		1 016	998
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE		692	827
■ dont Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif		700	846
■ dont Concours bancaires courants - Passif		(8)	(19)

(1) Au 31 décembre 2016, le Groupe a modifié sa présentation des pertes de valeur liées aux restructurations pour les comptabiliser sous la rubrique « Autres retraitements ». Les données du premier semestre 2016 ont été retraitées en conséquence.

(2) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

(3) Pour le premier semestre 2017, on relève principalement (i) la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension, restructuration) pour -36 millions d'euros et (ii) l'annulation de la charge liée à la juste valeur des dérivés métaux et change pour 24 millions d'euros.

Pour le premier semestre 2016, on relevait principalement la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension, restructuration et comportement anticoncurrentiel) pour -30 millions d'euros.

(4) Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « capacité d'autofinancement opérationnelle » qui s'obtient pour l'essentiel après réintégration des décaissements liés aux restructurations, de respectivement -34 et -40 millions d'euros au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016, et déduction du coût de l'endettement brut et de l'impôt courant payé sur la période.

(5) Au cours du premier semestre 2016, le Groupe a cédé des créances fiscales pour 9 millions d'euros. Le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages ayant été démontré, ces créances étaient décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée par analogie aux principes posés par IAS 39 sur la décomptabilisation des actifs financiers.

(6) Au cours du premier semestre 2017, le Groupe a racheté 224 489 actions propres générant un décaissement de -11 millions d'euros.

Notes annexes



Note 1. Principes comptables

A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nexans S.A. est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de Commerce. Nexans S.A. a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège social au 4, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie.

Ses actions sont admises aux négociations sur le compartiment A d'Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2017.

Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_fr

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2017 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentés en **Note 1.B** ci-dessous.

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes et interprétations applicables au 1^{er} janvier 2017. Ces applications n'ont pas eu d'impacts significatifs dans les états financiers consolidés du Groupe.

Nouvelles normes publiées et non encore applicables

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 9 « Instruments financiers », ainsi que des amendements à IFRS 9 ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients ».

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IFRS 15 « Clarification d'IFRS 15 » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Processus d'améliorations annuelles des IFRS : cycle 2014-2016 ;
- Amendements à IAS 40 « Transferts des immeubles de placement » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée ».

Le Groupe procède actuellement aux analyses des impacts des normes IFRS 9, 15 et 16 dans le cadre de ses travaux de transition. Plus spécifiquement, dans le cadre d'IFRS 15, le Groupe étudie les modalités de passage à la méthode de l'avancement par les coûts. Sur le second semestre 2017, le Groupe commentera les incidences de la norme et les modalités de transition.

Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact significatif tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2017, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill (voir **Note 5** et **Note 9**) ;
- Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 7**) ;
- Les marges à terminaison et pourcentages d'avancement sur les contrats à long terme ;
- L'évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 11**) ;
- Les provisions et passifs éventuels (voir **Note 12** et **Note 15**) ;
- La valorisation des instruments dérivés et la qualification en couverture de flux futurs de trésorerie (voir **Note 14**).

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances, et sont établies sur une base de continuité d'exploitation. Elles sont réexaminées de façon continue et servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe Nexans peuvent différer des valeurs actuellement estimées. L'impact des changements d'estimation comptable

est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

B. PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES INTERMÉDIAIRES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans la **Note 1.A**, auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur l'exercice comme les fusions par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'événements non récurrents. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture.

Note 2. Principaux événements

ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 200 MILLIONS D'EUROS À ÉCHÉANCE DU 5 AVRIL 2024

Nexans a réalisé un emprunt obligataire d'un montant de 200 millions d'euros. Cette émission à taux fixe d'une durée de 7 ans (échéance 5 avril 2024), est assortie d'un coupon annuel de 2,75%. Le rendement à échéance de l'émission est de 2,75%. Le prix d'émission est de 100% du pair.

Nexans a pu réaliser cette émission dans de bonnes conditions auprès d'environ 160 investisseurs institutionnels internationaux. HSBC et Société Générale sont intervenus en qualité de coordinateurs globaux et de teneurs de livre pour l'émission. BNP Paribas et Banco Santander sont intervenus en qualité de teneurs de livre.

L'obligation est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris depuis le 5 avril 2017.

Note 3. Segments opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 (après prise en compte des regroupements autorisés par cette norme), le Groupe retient les trois segments opérationnels suivants :

- **« Transmission, Distribution et Opérateurs »**, constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), et des câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux de télécommunication publics. Ce segment « Transmission, Distribution et Opérateurs » est composé de quatre segments opérationnels : câbles d'énergie, accessoires pour câbles d'énergie, câbles pour les opérateurs de télécommunication, câbles haute tension et sous-marins.
- **« Industrie »**, regroupant les câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie, notamment les faisceaux, les câbles destinés à la construction navale, ferroviaire et aéronautique, à l'industrie pétrolière et à la construction de machine-outils. Ce segment « Industrie » est composé de trois segments opérationnels : harnais, industrie, projets d'infrastructures et industriels.
- **« Distributeurs et Installateurs »**, comprenant les câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment ainsi que les câbles pour réseaux de télécommunication privés.

Ce segment « Distributeurs et Installateurs » est composé d'un unique segment opérationnel, l'organisation commerciale pour les ventes de produits d'énergie ou de télécommunication (LAN) étant intégrée pour une prestation unique aux clients du Groupe.

La rubrique « **Autres Activités** » inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés.

Le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment au 30 juin 2017 est constitué à hauteur de 90% du chiffre d'affaires dégagé par les activités « Fils conducteurs » du Groupe (92% au 30 juin 2016).

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données par segment opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A. INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

1 ^{er} semestre 2017 (en millions d'euros)	Transmission, Distribution et Opérateurs	Industrie	Distributeurs et Installateurs	Autres Activités	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant	1 198	691	906	412	3 206
Chiffre d'affaires à prix métal constant	1 027	587	572	149	2 336
Marge opérationnelle	79	33	29	(1)	140
Dotation aux amortissements	(37)	(17)	(13)	(4)	(71)
Dotation aux dépréciations/reprises de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)	(1)	-	-	-	(1)

1 ^{er} semestre 2016 (en millions d'euros)	Transmission, Distribution et Opérateurs	Industrie	Distributeurs et Installateurs	Autres Activités	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant	1 086	687	820	358	2 951
Chiffre d'affaires à prix métal constant	945	602	580	150	2 277
Chiffre d'affaires à prix métal constant et cours de change 2017	969	610	589	153	2 321
Marge opérationnelle	63	34	52	(14)	135
Dotation aux amortissements	(35)	(16)	(13)	(4)	(68)
Dotation aux dépréciations/reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)	-	-	-	-	-

Le Management Board et le Management Council analysent également la performance du Groupe sous un angle géographique.

B. INFORMATIONS POUR LES PAYS PRINCIPAUX

1 ^{er} semestre 2017 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres ⁽²⁾	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant ⁽¹⁾	532	421	436	1 817	3 206
Chiffre d'affaires à prix métal constant ⁽¹⁾	352	377	408	1 199	2 336

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant individuellement pas plus de 10% du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

1 ^{er} semestre 2016 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres ⁽²⁾	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant ⁽¹⁾	448	411	328	1 764	2 951
Chiffre d'affaires à prix métal constant ⁽¹⁾	332	375	305	1 265	2 277
Chiffre d'affaires à prix métal constant et cours de change 2017 ⁽¹⁾	332	375	311	1 303	2 321

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant individuellement pas plus de 10% du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

C. INFORMATIONS POUR LES CLIENTS PRINCIPAUX

Le Groupe n'a pas de client qui représentait plus de 10% de son chiffre d'affaires au premier semestre 2017 ou au premier semestre 2016.

Note 4. Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
Dépréciations d'actifs nets	5	(1)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		1	(2)
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs		(0)	(2)
Frais connexes sur acquisitions		-	-
Frais et provisions sur enquêtes de concurrence	15	0	(6)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS		0	(10)

Note 5. Dépréciations d'actifs nets

Le Groupe revoit la valorisation de ses goodwill au moins une fois par exercice et celle de ses actifs corporels et incorporels en cas d'indice de perte de valeur.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2017, le Groupe a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation en identifiant les indices de perte de valeur apparus sur la période.

Au 30 juin 2017, aucun indice de perte de valeur nécessitant un test de valorisation n'a été identifié.

Conformément à la politique du Groupe, pour la clôture annuelle, la valorisation des goodwill du Groupe sera réalisée au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles ils sont affectés.

Analyses de sensibilité

Aucun test de valorisation n'ayant été effectué à la suite de la revue menée sur le premier semestre 2017, le Groupe n'a pas procédé à des analyses de sensibilité pour cet arrêté.

Se référer également à la Note 6 des états financiers consolidés du 31 décembre 2016 pour les tests réalisés et les analyses de sensibilité.

Note 6. Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	1
Provisions	1	(1)
Pertes et gains de change	1	(6)
Charge nette d'intérêts sur engagements de retraites et autres avantages similaires	(3)	(5)
Autres	(3)	(3)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(3)	(14)

Note 7. Impôts sur les bénéfices

En 2017, la Société Nexans S.A. est la société-mère d'un groupe fiscal de 11 sociétés en France. D'autres groupes fiscaux ont été constitués dans d'autres pays lorsque cela était possible (notamment en Allemagne, en Amérique du Nord, en Corée du Sud et en Italie).

A. TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

Preuve d'impôt (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
Résultat avant impôts	126	46
■ dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	2	3
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	124	43
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	34,43%	34,43%
(CHARGES) PRODUITS D'IMPÔTS THÉORIQUES	(43)	(15)
Incidence des :		
■ Différence entre les taux d'impôt étrangers et français	12	7
■ Changement de taux d'impôt de la période	(0)	0
■ Effets liés à la non-reconnaissance d'impôts différés actifs	1	(5)
■ Impôts assis sur une base autre que le résultat avant impôts	(5)	(3)
■ Autres différences permanentes	1	(1)
(CHARGES) PRODUITS D'IMPÔTS EFFECTIVEMENT CONSTATÉS	(34)	(17)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF (%)	27,69%	39,17%

La charge d'impôts théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante.

B. IMPÔTS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 30 juin 2017, les impôts directement comptabilisés en autres éléments du résultat global s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	Gains / Pertes générés sur la période ⁽¹⁾	Recyclage en résultat sur la période ⁽¹⁾	Total Autres éléments du résultat global	30 juin 2017
Actifs financiers disponibles à la vente	0	-	-	-	0
Différences de conversion	(5)	(1)	-	(1)	(6)
Couverture des flux de trésorerie	1	(9)	6	(3)	(2)
IMPÔT SUR LES ÉLÉMENTS RECYCLABLES ⁽²⁾	(4)	(10)	6	(4)	(8)
Pertes et gains actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	57	(2)	N/A	(2)	55
Quote-part des entreprises associées	-	-	N/A	-	-
IMPÔT SUR LES ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES	57	(2)	N/A	(2)	55

(1) Les effets d'impôts relatifs aux couvertures de flux de trésorerie et aux actifs financiers disponibles à la vente, les flux de gains, pertes et recyclage générés sur la période sont présentés sur la variation des capitaux propres consolidés au sein de la colonne « Variation de juste valeur et autres ».

(2) Ces impôts se reverseront en résultat au même rythme que les transactions sous-jacentes auxquelles ils se rattachent (voir Notes 1.C et 1.F.k des états financiers consolidés du 31 décembre 2016).

C. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON RECONNUS

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable à moyen terme (en général sur un horizon de cinq ans) s'élevaient respectivement à 514 et 526 millions d'euros au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. Ils correspondent pour l'essentiel à des déficits fiscaux reportables.

Note 8. Résultats par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat dilué net par action :

	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (en millions d'euros)	91	30
Charge financière sur obligations convertibles OCEANE nette d'impôt	(5)	Relatif
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ (en millions d'euros)	96	30
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	43 292 231	42 619 900
Nombre moyen d'instruments dilutifs	5 283 858	999 954
Nombre moyen d'actions dilué	48 576 089	43 619 854
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)		
■ Résultat de base par action	2,21	0,69
■ Résultat dilué par action	1,97	0,68

Note 9. Goodwill

L'évolution du goodwill au cours du premier semestre 2017 (242 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 254 millions d'euros au 31 décembre 2016) est liée aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où les principaux goodwill du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions australienne (Olex), sud-américaine (Madeco) et nord-américaine (AmerCable).

Tous les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2016. Aucune dépréciation n'a été constatée sur le goodwill au 30 juin 2017 comme au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2016.

Note 10. Capitaux propres

A. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Nexans S.A. est composé au 30 juin 2017 de 43 435 991 actions entièrement libérées (43 411 421 actions au 31 décembre 2016), de 1 euro de valeur nominale. Les actions à droit de vote double ont été supprimées par l'Assemblée Générale du 10 novembre 2011.

Sur le premier semestre 2017, 24 570 options de souscription d'actions ont été levées. Sur le premier semestre 2016, 70 655 options avaient été levées.

B. DISTRIBUTION

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a autorisé le 11 mai 2017, la distribution d'un dividende de 0,50 euro par action, mis en paiement le 19 mai 2017 pour un montant de 22 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a approuvé le 12 mai 2016 de ne pas distribuer de dividendes.

C. ACTIONS PROPRES

Au 30 juin 2017, Nexans détient 224 489 actions propres. Au 31 décembre 2016, la société ne détenait aucune action propre.

D. OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Au 30 juin 2017, il existe 229 460 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action soit 0,5% du capital (254 030 options au 31 décembre 2016 donnant droit à 0,6% du capital).

E. ACTIONS GRATUITES ET DE PERFORMANCE

Au 30 juin 2017, il existe 1 094 177 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action soit 2,5% du capital (886 859 actions au 31 décembre 2016 donnant droit à 2,0% du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres.

Pour le premier semestre 2017, une charge de 3,2 millions d'euros a été reconnue dans le compte de résultat.

Pour le premier semestre 2016, une charge de 2,6 millions d'euros avait été reconnue dans le compte de résultat.

Note 11. Retraites et engagements assimilés

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'événements non récurrents significatifs. Au 30 juin 2017, les engagements et actifs de couverture de la France, la Suisse, l'Allemagne, du Canada et des États-Unis ont fait l'objet d'une réévaluation en fonction, principalement, des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs.

Principales hypothèses

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique de la manière suivante (taux moyens pondérés) :

Taux d'actualisation	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2016
France	1,70%	1,70%	1,50%
Allemagne	1,70%	1,70%	1,50%
Suisse	0,60%	0,60%	0,25%
Canada	3,55%	3,55%	3,45%
États-Unis	4,35%	4,35%	3,75%

Évolution de la provision nette pour retraite et engagements assimilés

(en millions d'euros)	2017	2016
PROVISION (ACTIF NET) AU 1^{er} JANVIER	428	449
■ dont actif net d'engagement	(2)	(4)
■ dont provision nette d'engagement	430	453
Charge nette de la période	13	16
(Gains) / pertes actuariels	(15)	26
Contributions et prestations payées	(15)	(17)
Autres effets	(4)	2
PROVISION (ACTIF NET) AU 30 JUIN	407	476
■ dont actif net d'engagement	(3)	(5)
■ dont provision nette d'engagement	410	481

Note 12. Provisions

(en millions d'euros)	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour restructuration	Autres provisions
AU 31 DÉCEMBRE 2016	210	39	81	90
Dotations	18	5	11	2
Reprises (provisions utilisées)	(31)	(4)	(25)	(2)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(14)	(6)	(4)	(4)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Écarts de conversion et autres	(4)	(2)	(1)	(1)
AU 30 JUIN 2017	179	32	62	85

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, des pertes sur contrats déficitaires et des pénalités liées aux contrats commerciaux. Elles n'intègrent pas les provisions sur les contrats de construction en cours, comptabilisées le cas échéant, conformément à la Note 1.E.a des états financiers consolidés au 31 décembre 2016, en tant que coûts des contrats correspondants.

Les charges de restructuration se sont élevées à 20 millions d'euros au premier semestre 2017, contre 13 millions d'euros au premier semestre 2016.

- Au 30 juin 2017, la charge de 20 millions d'euros correspond au provisionnement des coûts sociaux, essentiellement en Europe, ainsi qu'aux coûts non provisionnables conformément au référentiel IFRS ;
- Au 30 juin 2016, la charge de 13 millions d'euros correspond au provisionnement des coûts sociaux, notamment aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'aux coûts non provisionnables conformément au référentiel IFRS et d'un produit relatif à la cession d'un droit d'utilisation en Chine.

En 2017, comme au cours des années précédentes, les plans s'accompagnent, dans la mesure du possible, de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et de mesures permettant de limiter les suppressions de postes et de favoriser les reclassements.

La colonne « Autres provisions » inclut principalement les provisions pour comportement anticoncurrentiel qui représentent au 30 juin 2017 un montant de 60 millions d'euros (se référer à la **Note 15**).

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que celle qui avait été estimée sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente (dont les provisions pour garanties données aux clients, venant à expiration).

Se reporter également à la **Note 15** sur les passifs éventuels et litiges.

Note 13. Dette financière nette

La dette long terme du Groupe est notée BB par Standard & Poor's avec une perspective stable au 30 juin 2017. Elle était notée BB- avec une perspective stable au 31 décembre 2016.

A. ANALYSE PAR NATURE

(en millions d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
EMPRUNTS OBLIGATAIRES NON COURANTS ⁽¹⁾	447	498
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES NON COURANTS ⁽¹⁾	-	263
Autres emprunts non courants ⁽¹⁾	4	5
EMPRUNTS OBLIGATAIRES COURANTS ⁽¹⁾	249	350
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES COURANTS ⁽¹⁾	267	-
Autres emprunts courants et intérêts courus non échus	148	111
Concours bancaires	8	9
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	1 123	1 236
Actifs financiers courants	-	-
Trésorerie	(561)	(376)
Equivalents de trésorerie	(139)	(649)
DETTE FINANCIÈRE NETTE / (TRÉSORERIE)	423	211

(1) Hors intérêts courus non échus court terme.

Les « Emprunts court terme » comprennent depuis le deuxième trimestre un programme de cession de créances commerciales en euros mis en place par Nexans France dont l'encours maximum est désormais contractuellement fixé à 80 millions d'euros (programme dit « ON Balance sheet »).

La trésorerie détenue par des filiales et jugée non disponible pour une utilisation par le Groupe au sens de la norme IAS 7 était non matérielle, tant au 30 juin 2017 qu'au 31 décembre 2016.

B. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 30 juin 2017 (en millions d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Valeur nominale à l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Valeur d'exercice unitaire ⁽³⁾ (en euros)
OCEANE 2019	271	275	1 ^{er} janvier 2019	2,50 %	72,74
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES⁽¹⁾	271	275			
Émission obligataire 2018	252	250	19 mars 2018	4,25 %	N/A
Émission obligataire 2021	249	250	26 mai 2021	3,25 %	N/A
Émission obligataire 2024	199	200	5 avril 2024	2,75 %	N/A
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES⁽²⁾	700	700			

(1) Dont intérêts courus court terme pour 3 millions d'euros.

(2) Dont intérêts courus court terme pour 5 millions d'euros.

(3) Valeur de remboursement au pair. Le ratio de conversion est de 1,1250 action pour l'OCEANE 2019.

En raison de l'existence d'un droit de remboursement anticipé à l'initiative des obligataires arrivant à échéance le 1^{er} juin 2018, l'OCEANE 2019 a été classée en dette financière court terme. Ce classement comptable sera revu au 31 décembre 2017 en fonction de la probabilité de l'exercice ou non de ce droit de remboursement anticipé.

Le 2 mai 2017, le remboursement de l'emprunt obligataire 2017 a été effectué en totalité en numéraire, l'emprunt arrivant à son terme. Le montant du versement effectué s'est élevé à 370 millions d'euros coupons courus inclus.

En raison de l'évolution de sa maturité, l'emprunt obligataire 2018 a été classé en dette financière court terme au 30 juin 2017.

Le 5 avril 2017, Nexans a émis au pair une nouvelle obligation à échéance 5 avril 2024 pour un montant nominal de 200 millions d'euros.

Le 4 janvier 2016, le remboursement des OCEANE 2016 a été effectué en totalité en numéraire, l'emprunt arrivant à son terme. Le montant du versement effectué s'est élevé à 221 millions d'euros coupons courus inclus.

En raison de l'évolution de sa maturité, l'emprunt obligataire 2017 avait été classé en dette financière court terme au 30 juin 2016.

Le 26 mai 2016, Nexans a émis au pair une nouvelle obligation à échéance 26 mai 2021 pour un montant nominal de 250 millions d'euros.

C. LIGNE DE CRÉDIT SYNDIQUÉE

Le 14 décembre 2015 Nexans a signé une ouverture de crédit syndiqué d'un montant de 600 millions d'euros pour une période de cinq ans prolongeant ainsi son horizon d'accès à la liquidité jusqu'en 2020. Cette nouvelle facilité annule et remplace l'ouverture de crédit syndiqué signée par le Groupe en 2011 qui aurait été échue en décembre 2016.

Au 30 juin 2017, Nexans et ses filiales ont toujours accès à une ligne de crédit moyen terme s'élevant à 600 millions d'euros.

Ce contrat de crédit syndiqué, à échéance le 14 décembre 2020, est assorti de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés incluant les Intérêts ne donnant pas le contrôle qui ne doit pas excéder 1,10 ; et
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA consolidé qui ne doit pas excéder 3,0.

L'EBITDA consolidé s'entend comme la somme de la Marge opérationnelle et des dotations aux amortissements sur immobilisations.

Au 30 juin 2017, comme au 31 décembre 2016, ces ratios sont largement respectés.

Note 14. Instruments dérivés

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture opérationnelle des risques de change et de variation des cours des métaux non ferreux est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
ACTIF		
Dérivés de change - Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	26	39
Dérivés de métaux - Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	14	21
Dérivés de change - Trading ⁽¹⁾	8	16
Dérivés de métaux - Trading ⁽¹⁾	2	2
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIF	50	78
PASSIF		
Dérivés de change - Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	21	31
Dérivés de métaux - Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	3	13
Dérivés de change - Trading ⁽¹⁾	18	12
Dérivés de métaux - Trading ⁽¹⁾	1	1
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIF	43	57

(1) Au sens de la norme IAS 32/39.

Les instruments dérivés sont constitués pour l'essentiel d'achats et de ventes à terme.

Note 15. Passifs éventuels, litiges

A. ENQUÊTES DE CONCURRENCE

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une infraction aux lois européennes de la concurrence dans le secteur des câbles d'énergie haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue responsable solidairement pour le paiement d'une partie de l'amende infligée à Nexans France par la Commission européenne. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne.

Début juillet 2014, Nexans France SAS a réglé l'amende de 70,6 millions d'euros imposée par la Commission européenne.

S'agissant d'éventuelles conséquences indirectes, l'un des concurrents de Nexans faisant l'objet d'actions de suivi au Royaume-Uni en 2015 a intenté un recours en contribution à l'encontre d'autres groupes de sociétés producteurs de câbles sanctionnées par la Commission européenne dont Nexans France SAS et la Société.

Aux États-Unis, le Département de la Justice (*Antitrust Division*) a clos en novembre 2015 son enquête menée dans l'industrie du câble d'énergie sous-marin et souterrain sans poursuites ni sanction à l'encontre des sociétés du Groupe Nexans, tout comme l'ont été précédemment les enquêtes initialement ouvertes au Japon, en Nouvelle Zélande et au Canada. De même, en Australie, le tribunal a décidé le 20 juillet 2016 de ne pas sanctionner la Société dans le cadre de l'enquête ouverte dans le même secteur par l'autorité de la concurrence australienne («ACCC»). L'ACCC n'a pas fait appel de cette décision.

À ce jour, les enquêtes de concurrence encore en cours dans ce secteur d'activités sont celles ouvertes en Corée du Sud (outre les procédures en cours portant sur les activités réalisées localement décrites ci-après) et au Brésil.

Par ailleurs, deux filiales sud-coréennes du Groupe Nexans font l'objet de procédures et d'enquêtes de concurrence locales portant sur des activités autres que les câbles d'énergie haute tension.

Comme précisé dans sa communication antérieure, dans le cadre de plusieurs procédures liées à des enquêtes menées par les autorités de la concurrence en Corée («KFTC»), deux filiales coréennes de Nexans se sont vu infliger ces dernières années des amendes d'un montant d'environ 4 millions d'euros et des clients ont par la suite agi en réclamations. Dans la première de ces procédures jugées en janvier 2015, un tribunal civil a prononcé une décision en vertu de laquelle les filiales coréennes concernées ont versé l'équivalent de 2 millions d'euros à un client. Suite à

un appel de cette décision, le jugement en appel a imposé aux filiales coréennes de verser un montant supplémentaire équivalent à 4 millions d'euros. Les filiales coréennes de Nexans et les autres sociétés défenderesses ont toutes fait appel de ce jugement auprès de la Cour Suprême de Corée.

En outre, les filiales coréennes locales coopèrent avec la KFTC dans le cadre d'enquêtes supplémentaires dans des segments hors haute tension. Cinq cas ont été jugés et les filiales coréennes de Nexans ont été exonérées par la KFTC du paiement d'une amende suite à leur coopération (la décision la plus récente pour deux procédures a été publiée par la KFTC le 20 janvier 2017). Des réclamations clients ont suivi les décisions de la KFTC prises en 2015.

Des procédures ont également été ouvertes en Australie et en Espagne dans des domaines d'activités autres que ceux des câbles haute tension. La filiale australienne du Groupe Olex Australia Pty Ltd a été partie à une procédure engagée par l'ACCC à l'encontre des distributeurs et fabricants de câbles en Australie. La procédure se rapporte à des initiatives engagées en 2011 pour résoudre des inefficacités dans la chaîne d'approvisionnement impliquant des clients d'Olex, distributeurs de câbles basse tension. L'ACCC allègue des infractions au droit de la concurrence dans le cadre de ces initiatives. À l'issue d'un procès qui s'est déroulé en 2015 et 2016, le tribunal a émis son jugement en 2017 ne retenant pas les accusations de l'ACCC qui a dû rembourser une partie des frais de procédure encourus par Olex, y compris des honoraires d'avocats.

En Espagne, début juillet 2015, Nexans Iberia a reçu une demande d'information dans le cadre d'une enquête menée par les autorités de la concurrence espagnole («CNMC») portant sur le secteur câbles d'énergie basse et moyenne tension. Le 16 décembre 2016, Nexans Iberia et la Société, en qualité de maison mère de la société Nexans Iberia, ont été notifiées par la CNMC de l'ouverture d'une procédure formelle dans ce secteur d'activité. Cette notification a été reçue plus de neuf mois après notification des autres sociétés faisant également l'objet de l'enquête. Le 3 janvier 2017, Nexans Iberia et la Société ont reçu une communication des griefs à laquelle elles ont répondu dans les délais impartis par la réglementation espagnole soit le 30 janvier 2017. Le 20 avril 2017, la CNMC a notifié Nexans Iberia et la Société d'une proposition de décision. Le 19 mai 2017, Nexans Iberia et la Société ont soumis une réponse à la CNMC dans les délais impartis. Il est probable qu'une décision de la CNMC dans ce dossier intervienne d'ici la fin de l'année 2017.

Le Groupe a enregistré une provision pour risques d'un montant de 60 millions d'euros pour couvrir l'ensemble des enquêtes mentionnées ci-dessus et les conséquences directes et indirectes des décisions rendues ou à rendre et notamment les réclamations clients

subséquentes (existantes ou éventuelles). La provision est basée sur les estimations du management fondées sur les cas similaires et sur la base des informations disponibles à ce jour. Il existe des incertitudes sur l'ampleur des risques liés à ces procédures et éventuelles réclamations clients subséquentes. Les coûts finaux liés à ces risques pourraient ainsi être significativement différents du montant de provision reconnu dans les comptes. Malgré les règles et procédures de gestion des risques mises en place, et notamment de programme de conformité éthique (voir la partie Politiques et Procédures de Gestion des Risques du Rapport du Président 2016), qui ont été renforcées de manière continue depuis plusieurs années, le Groupe ne peut garantir que les risques et les problèmes liés à des pratiques non conformes aux règles éthiques et de conduite des affaires seront totalement maîtrisés ou éliminés. Le programme de conformité du Groupe inclut des mesures de détection qui peuvent mener à des enquêtes internes et en fin de compte à des enquêtes externes. En ligne avec ses communications antérieures, la Société indique qu'une issue défavorable de procédures et/ou enquêtes concurrence ainsi que les conséquences liées pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

B. AUTRES LITIGES ET PROCÉDURES AYANT DONNÉ LIEU À CONSTITUTION DE PROVISIONS

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte, selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par nos conseils externes. Le cas concerné le plus significatif est le suivant :

En 2013, une filiale du Groupe a reçu une réclamation alléguant que la fabrication et la commercialisation des produits « *top drive service loop* » constituaient une violation de certains droits de propriété industrielle. La filiale a réfuté ces allégations. Il n'y a pas eu d'autres échanges avec le titulaire des droits de propriété industrielle. Même si cette supposée violation du droit de propriété industrielle n'a pas fait l'objet de procédure judiciaire, cela ne préjuge en rien des suites de cette réclamation. Par ailleurs, compte tenu de l'objet de la réclamation, Nexans peut appeler un tiers en indemnisation ; tiers qui a été dûment notifié de cette réclamation. Même si aucune procédure judiciaire n'a été initiée par le titulaire des droits de propriété industrielle, un contentieux portant sur un montant supérieur à celui de l'indemnisation ne peut pas être exclu.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2017 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

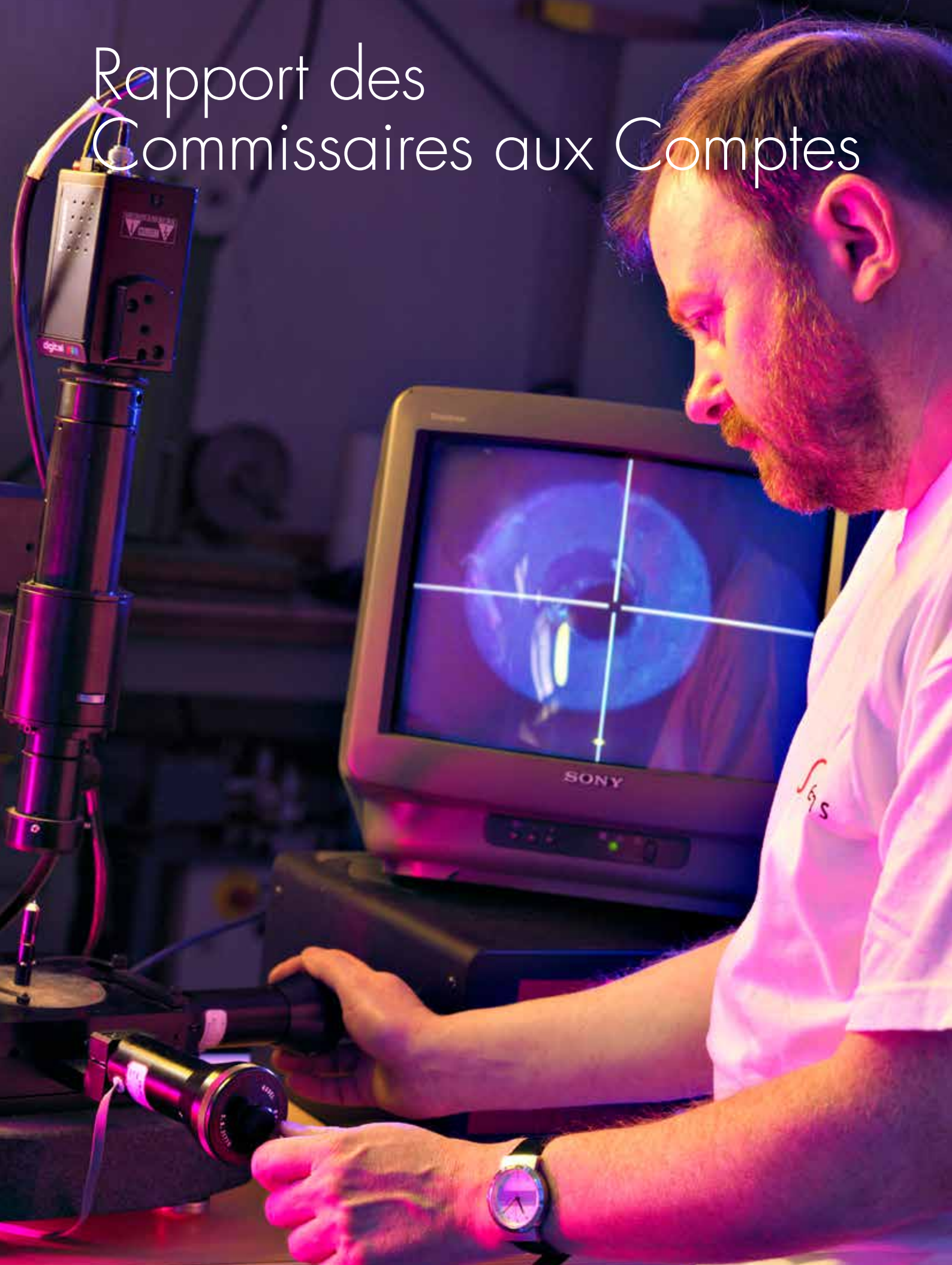
C. PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX LITIGES, PROCÉDURES ET ENQUÊTES ADMINISTRATIVES

À fin juin 2017, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

Note 16. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement important n'est survenu depuis le 30 juin 2017.

Rapport des Commissaires aux Comptes



Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2017

(Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017)

Aux Actionnaires,
Nexans
4, allée de l'Arche
92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nexans, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur

ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Enquêtes de Concurrence » de la Note 15.A de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés faisant état des conséquences de la décision de la Commission européenne.

II - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 26 juillet 2017



PricewaterhouseCoopers Audit
Xavier Belet
Associé



Mazars
Isabelle Sapet
Associée

Attestation de la personne physique responsable

A full-page photograph of a worker in a high-visibility orange safety suit and helmet, working on a solar panel array. The worker is seen from the side, reaching up to adjust a panel. The background shows a dense field of solar panels under a clear sky, with tall grass in the foreground.

Attestation de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel 2017

Paris, le 26 juillet 2017

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2017, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Arnaud Poupart-Lafarge
Directeur Général

Chaque jour, des millions de personnes peuvent agir, produire, se déplacer, s'informer, communiquer, se divertir et se soigner grâce à nos câbles d'énergie et de données.

Notre mission : concevoir, produire et commercialiser des câbles et des systèmes de câblage qui transportent de façon sûre, fiable, efficace et durable l'énergie et les données nécessaires à notre vie quotidienne, au fonctionnement de nos cités, au développement et à la qualité de vie.

À l'avant-garde de notre industrie depuis plus d'un siècle, nous apportons des solutions pour les applications les plus complexes, dans les environnements les plus exigeants. Leadership technologique, expertise mondiale, ancrage local : nous accompagnons le développement de nos clients dans les meilleures conditions de performance, de sécurité, de respect des personnes et de l'environnement.

Acteur mondial de l'industrie du câble, nous apportons de l'énergie à la vie.

Nexans est coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Nexans brings energy to life
Nexans apporte de l'énergie à la Vie